

ANNE B.

**Vice-Présidente chargée des fonctions de Juge des Enfants
Tribunal de Grande Instance (Pau)**



Pouvez-vous décrire les principales MISSIONS que vous exercez dans le cadre de votre emploi actuel ?

Je suis actuellement Vice-Présidente chargée des fonctions de Juge des Enfants au sein du TGI de Pau depuis le mois de janvier 2012. A ce titre, je préside des audiences d'Assistance Educative (ce qui représente environ 80 pour cent du temps de travail du juge des enfants) ainsi que des audiences pénales (soit des audiences de mise en examen sur convocation par Officier de Police Judiciaire ou sur requête, soit des audiences de jugement en Chambre du Conseil ou au Tribunal pour enfant - où le juge siège avec deux assesseurs - soit des audiences de cabinet dans le cadre de l'Application des Peines). Je suis régulièrement assesseur à la Cour d'Assises Mineur.

J'exerce la fonction de "juge coordonnateur" au sein du Tribunal pour enfants de Pau qui comporte 3 juges des enfants. J'ai pour mission d'organiser ce service et d'entretenir des liens privilégiés avec les partenaires (avocats, services éducatifs, Protection Judiciaire de la Jeunesse, Education nationale, hôpital, ...).

Par ailleurs, j'interviens au TGI de Pau sur d'autres fonctions. Je préside notamment une audience Correctionnelle statuant à juge unique une fois par mois au TGI, je suis parfois assesseur aux audiences correctionnelles collégiales, j'interviens en qualité de Juge des Libertés et de la Détention (JLD) au Centre Hospitalier Spécialisé une fois par semaine, je suis de permanence lors de certaines fins de semaine en qualité de JLD au pénal.

Il m'arrive parfois de remplacer des collègues, notamment au Tribunal d'Instance, ayant exercé cette fonction précédemment pendant 6 ans.

Pouvez-vous nous raconter votre PARCOURS d'études et vos expériences professionnelles depuis l'obtention de votre licence ?

J'ai obtenu la Licence (en 1993) puis la Maîtrise (en 1994) à l'UPPA. Je suis ensuite partie suivre les cours de l'Institut d'études judiciaires (IEJ) de Bordeaux pendant un an pour préparer le concours de la magistrature. J'ai été admissible en 1995. L'année d'après, je me suis inscrite à l'IEJ de Toulouse et en parallèle, j'ai suivi les cours du DEA (actuellement Master recherche) du Professeur Roujou de Boubée, DEA que j'ai obtenu en 1996. J'ai été reçue au concours de l'Ecole nationale de la magistrature (ENM) la même année. J'ai intégré l'Ecole à Bordeaux au mois de février 1997. J'ai effectué mon stage juridictionnel au TGI d'Amiens.

J'ai été nommée Juge d'Instance au TGI d'Abbeville en septembre 1999, puis Juge placée auprès du Premier Président de la Cour d'Appel d'Agen en septembre 2001, juge d'Instance au TGI de Tarbes en septembre 2005 et Vice-Présidente chargée de Juge des Enfants au TGI de Pau en janvier 2012.

Pouvez-vous nous indiquer ce que la LICENCE vous a apporté ?

La licence était un passage obligé dans mon parcours étudiant, compte tenu de mon projet professionnel. Je me suis inscrite à la Faculté de Droit avec l'ambition de passer le concours de la Magistrature. J'ai d'ailleurs toujours choisi les options en fonction des matières figurant au concours.